

# UTILISATION COMMERCIALE DES MACHINES À LAVER AUTOMATIQUES MACHINES À LAVER GENERAL ELECTRIC PRINCIPES GÉNÉRAUX DE BONNES PRATIQUES (MODÈLES ACTIONNÉS PAR PIÈCES DE MONNAIE SEULEMENT)

Pour répondre aux besoins spécifiques d'une installation commerciale particulière, l'acheteur de cette machine à laver automatique General Electric dispose d'un grand choix pour le positionnement du boîtier d'insertion des pièces de monnaie et des commandes connexes. La responsabilité du bon fonctionnement de l'installation correspondante incombe exclusivement à l'acheteur. L'installation doit être exécutée par du personnel correctement formé et qualifié conformément aux exigences du code local.

En outre, General Electric décline toute responsabilité de quelque sorte que ce soit envers l'acheteur en ce qui concerne des frais résultant d'une contrefaçon de brevet, que ce soit sous la forme de dommages-intérêts ou de frais de justice, pour lesquels la contrefaçon alléguée repose-rait sur une demande de brevet mettant en jeu un ou plusieurs éléments ajoutés par l'acheteur (c'est-à-dire, non fournis par General Electric Company avec la machine à laver achetée).

Les principes généraux ci-dessous doivent être respectés par l'installateur du boîtier d'insertion des pièces et des commandes connexes au cours de leur montage à l'endroit désiré. Cette liste, qui n'est pas exhaustive, n'est conçue que pour fournir des consignes générales. Ces principes viennent en complément et non en remplacement des instructions d'installation fournies avec la machine à laver automatique.

1. Tout élément ajouté à la machine à laver automatique, qu'il soit électrique ou mécanique, doit être correctement mis à la terre électriquement.
2. Toute pièce métallique conductrice de l'électricité doit être isolée pour éviter tout contact possible avec l'utilisateur.
3. Tout élément de câblage doit être correctement protégé contre l'action de bords coupants, d'ébarbures et de toute autre cause d'abrasion de l'isolant des conducteurs.
4. Toutes les connexions électriques doivent bénéficier d'une fixation mécanique solide et établir un contact électrique adéquat et fiable dans toutes les conditions auxquelles elles sont susceptibles d'être soumises, en particulier en présence de vibrations.
5. Tous les composants, câbles et borniers électriques doivent avoir des caractéristiques électriques nominales appropriées pour l'utilisation prévue.
6. Tous les matériaux isolants doivent maintenir les propriétés requises dans les conditions auxquelles ils sont susceptibles d'être soumis, notamment en matière d'humidité et de température.
7. L'installation ne doit présenter aucune incompatibilité avec le circuit électrique de la machine à laver automatique, ni interférer de quelque manière que ce soit avec les dispositifs de sécurité ou la séquence d'opérations du cycle incorporés dans la machine.
8. Les pièces métalliques conductrices non isolées doivent présenter un espacement suffisant et permanent par rapport aux autres pièces.

GE Consumer & Industrial  
Appliances

## GE Commercial Washer Warranty. Coin-Operated and Smart Card-Operated Models

Parts and service are available from your General Electric Commercial Laundry distributor. To get customer support on-line visit us at [gecommerciallaundry.com](http://gecommerciallaundry.com). In Canada, [geappliances.ca](http://geappliances.ca).

| For The Period Of:   | We Will Replace:   |
|--|--|
| <b>Three Years</b><br>From the date of the original purchase               | <b>Any part</b> of the washer which fails due to a defect in materials or workmanship. During this <b>limited three-year warranty</b> , you will be responsible for any labor and related service costs.   |
| <b>Fourth Through Fifth Year</b><br>From the date of the original purchase | <b>The outer tub and inner basket</b> , if either of these parts should fail due to a defect in materials or workmanship, and <b>the cabinet side panels, base and cover</b> , if they should fail due to rust-through. During this <b>limited additional two-year warranty</b> , you will be responsible for any labor and related service costs. |

### What Is Not Covered:

- Coin drop meter, coin slide mechanism, coin vault and locks, smart card modules and cards, smart card system accessories.
- Service trips to your place of business to teach you how to use the product.
- Improper installation, delivery or maintenance.
- Failure of the product if it is abused, misused, or used for other than the intended purpose.
- Damage caused after delivery.
- Any and all implied warranties of merchantability and fitness for a particular purpose.
- Replacement of fuses or resetting of circuit breakers at place of business.
- Damage to the product caused by accident, fire, floods or acts of God.
- Incidental or consequential damage caused by possible defects with this appliance.

This warranty is extended to the original purchaser and any succeeding owner for products purchased for commercial use within the USA. In Alaska, the warranty excludes the cost of shipping to your place of business.

Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from state to state. To know what your legal rights are, consult your local or state consumer affairs office or your state's Attorney General.

**Warrantor: General Electric Company, Louisville, KY 40225**

This Warranty is extended to the original purchaser and any succeeding owner for products purchased for home use within Canada.

**WARRANTOR IS NOT RESPONSIBLE FOR CONSEQUENTIAL DAMAGES**

**Warrantor: MABE CANADA INC.**



imagination at work

# AUTOMATIC WASHER COMMERCIAL APPLICATION GENERAL ELECTRIC WASHERS GENERAL PRINCIPLES OF GOOD PRACTICE (COIN-OPERATED MODELS ONLY)

In fulfilling the specific needs of different commercial installations the purchaser of this General Electric automatic washer may wish to locate the coin box and controls in any of a number of locations. The responsibility for the proper performance of this work lies solely with the purchaser. It should be done by properly trained and qualified personnel, and in accordance with local code requirements.

In addition, General Electric Company assumes no responsibility or liability whatsoever to the purchaser for any patent infringement expenses, either in the form of damages or legal costs, where the alleged infringement is based on a patent claim including one or more components added by the purchaser (i.e. not supplied by General Electric Company with the purchased washer).

Set forth below are some general principles which should be followed by persons installing the coin box and controls in the desired location. This listing is not all-inclusive, and is only intended to serve as a general guide. These principles are intended to supplement, not modify, the Installation Instructions which accompany the automatic washer.

1. Any component added to the automatic washer, either electrically or mechanically, should be properly grounded.
2. All current-carrying metal parts should be isolated from possible contact by the user.
3. All wiring should be properly protected from sharp edges, burrs, moving parts and other agencies which might cause abrasion of the insulation on the conductors.
4. All electrical connections should be mechanically secure, and should provide adequate and reliable electrical contact under conditions, such as vibration, to which they may be subjected.
5. All electrical components, wires, and terminals should be of proper electrical rating for the specific application.
6. All insulating materials should remain effective under the specific conditions to which they will be exposed (e.g., humidity, temperature, etc.).
7. The installation should not be incompatible with the electrical circuit within the automatic washer; nor in any manner, interfere with either the safety devices or the sequence of operations of the cycle which are engineered into the appliance.
8. Uninsulated current-carrying metal parts should have adequate and ensured permanence of spacing from other parts.

GE Consumer & Industrial  
Appliances

## Garantie de machine à laver commerciale GE Modèles actionnés par pièce de monnaie ou par carte à puce

Les pièces et les réparations sont disponibles auprès de votre distributeur d'équipements commerciaux de blanchissage General Electric. Pour accéder à une assistance à la clientèle en ligne, visiter le site [gecommerciallaundry.com](http://gecommerciallaundry.com). Au Canada, [geappliances.ca](http://geappliances.ca).

| Pour la période couvrant :  | Nous remplacerons :   |
|---|---|
| <b>Trois ans</b><br>à compter de la date d'achat d'origine                          | <b>Toute partie</b> de la machine à laver tombant en panne en raison d'un vice de matière ou de fabrication. Pendant cette période de <b>Garantie limitée de trois ans</b> , vous assumez la responsabilité des frais de main-d'œuvre et frais de réparation connexes.  |
| <b>La quatrième et la cinquième année</b><br>à compter de la date d'achat d'origine | <b>La cuve extérieure ou le panier intérieur</b> , si cette pièce s'avère défectueuse par suite d'un vice de matière ou de fabrication, et <b>les panneaux latéraux, le fond ou le couvercle</b> de l'armoire si cette pièce est percée par la rouille. Pendant cette période de <b>Garantie limitée supplémentaire de deux ans</b> , vous assumez la responsabilité des frais de main-d'œuvre et frais de réparation connexes. |

### Ne sont pas couverts :

- Compteur de pièces introduites, mécanisme d'entraînement des pièces, coffre-fort et serrures, cartes à puce et modules de cartes à puce, accessoires de dispositif de carte à puce.
- Les visites d'entretien sur site pour enseigner l'utilisation du produit.
- Les incidences d'une installation, d'une livraison ou d'une maintenance incorrecte.
- La défaillance du produit en cas d'utilisation abusive, incorrecte ou différente de l'utilisation prévue.
- Les dommages survenus après la livraison.
- Toute garantie implicite de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier.
- Le remplacement de fusibles ou le réarmement de disjoncteurs sur site.
- Les dommages subis par le produit par suite d'un accident, d'un incendie, d'une inondation ou autre catastrophe naturelle.
- Les dommages indirects ou consécutifs résultant de défauts possibles de cette machine.

La présente garantie est offerte à l'acheteur d'origine et à tout acheteur ultérieur pour les produits achetés en vue d'une utilisation commerciale aux États-Unis. En Alaska, la garantie exclut le coût du transport vers votre site d'exploitation.

Certains États ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs. La présente garantie vous confère des droits juridiques spécifiques. Vous pouvez également bénéficier d'autres droits susceptibles de varier d'une juridiction à une autre. Pour prendre connaissance de vos droits juridiques, consultez votre organisme local ou régional de la protection du consommateur ou les instances juridiques régionales.

**Garant : General Electric Company, Louisville, KY 40225, États-Unis**

La présente garantie s'applique à l'acheteur d'origine et à tous les propriétaires ultérieurs pour les produits achetés pour usage domestique à l'intérieur du Canada.

**LE GARANT N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS.**  
Garant : MABE CANADA INC.



imagination at work